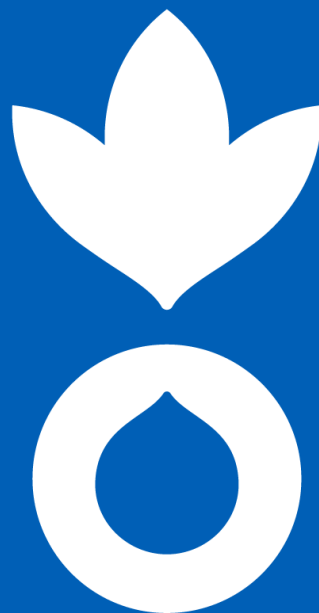


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Soudure pastorale dans toutes les régions suivies
- Disponibilité moyenne à insuffisante des ressources pastorales
- Hausse des prix de l'aliment pour bétail et des céréales
- Baisse des prix des petits ruminants
- Termes de l'échange défavorables pour les éleveurs





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Terre des hommes Lausanne (Tdh-L) et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest, du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS) et du projet Portefeuille Thématique Climat Sahel - PTCS - SIT Sahel II financé par ENABEL. La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale de RBM et de Tdh-L sous la supervision de ACF et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 37 sites sentinelles répartis sur 14 provinces des 7 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par RBM et Tdh-L, et sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.



CONTEXTE

Au Burkina Faso, le contexte du pastoralisme est marqué par le contexte sécuritaire que traverse le pays. Cette crise sécuritaire engendre une crise humanitaire avec un besoin en assistance humanitaire immédiate estimé à 1,7 millions de personnes en mars 2024 (Integrated Phase Classification – IPC). Le contexte humanitaire reste toujours affecté par une dégradation continue de la situation sécuritaire entraînant des déplacements massifs de la population. Cette situation n'épargne pas les éleveurs qui sont les plus affectés. Ainsi, leur moyen d'existence se retrouve fragilisé par cette crise sécuritaire.

Le gouvernement, dans sa volonté d'apporter des solutions aux besoins de éleveurs face à cette crise sécuritaire a lancé des actions d'aide au secteur agropastoral tel l'aménagement des zones de cantonnement au profil des éleveurs dans les régions relativement stables.

SITUATION PASTORALE

LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

Les agents collecteurs de données, appelés relais, sont répartis sur 7 régions à raison de 11 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 2 agents au niveau du Centre-Est, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, 5 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 5 agents au niveau de Plateau-Central et 7 agents au niveau du Sahel.

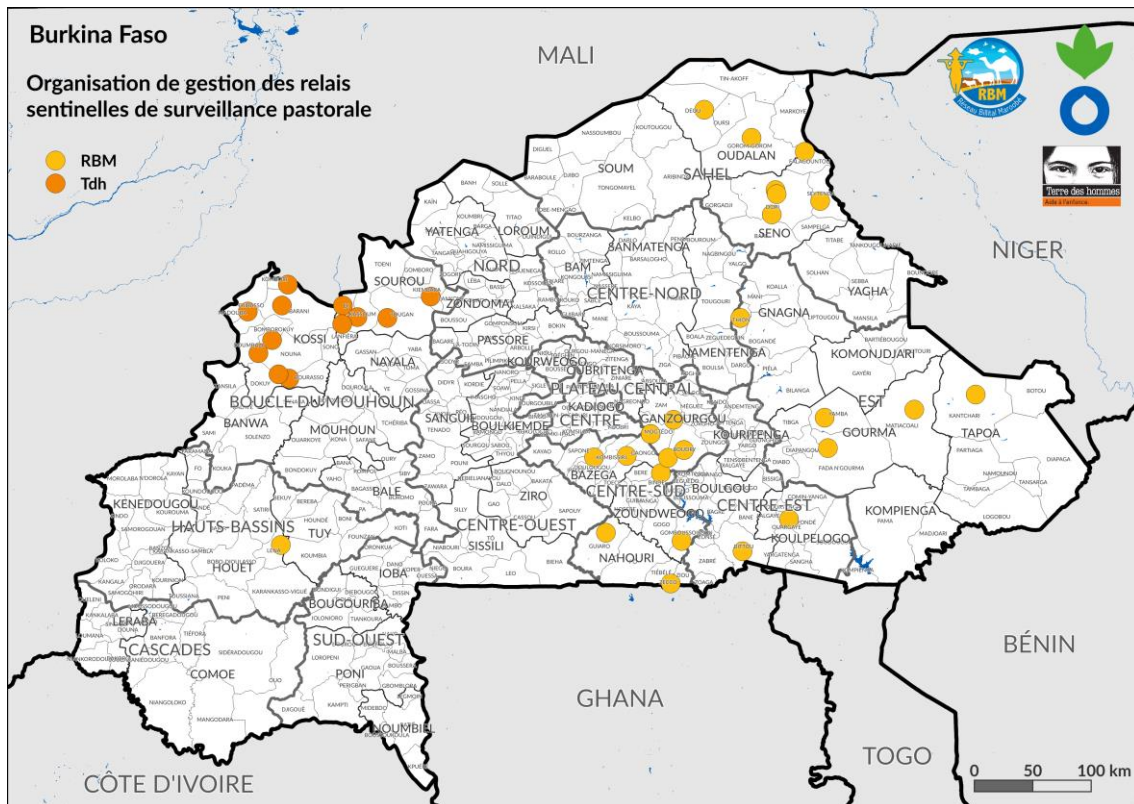


Figure 1 – Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale

Ces agents, employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso, chefs de zone d'appui technique en élevage, ou membres des organisations paysannes partenaires, travaillent en étroite collaboration avec les organisations Action



contre Faim ACF, le Réseau Billital Maroobé RBM et Terre des hommes Lausanne Tdh-L (Figure 1). La régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles de l'information a été collectée durant la période concernée apparaîtront dans ce bulletin.

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

Au cours de la période de février à Mars 2024, la concentration du bétail observée au niveau des régions surveillées est jugée globalement moyenne (Figure 2). Cependant, sur certains sites, on enregistre une concentration forte. Cette situation est perceptible dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel. Au niveau de la région du Sahel, la concentration de bétail est forte dans la commune de Dori. Cependant, dans les communes de Deou, Falangountou, Seytenga, Gorom Gorom, on enregistre une concentration faible de bétail.

On constate des déplacements forcés des éleveurs entre les communes de la région du Sahel mais également au-delà de la frontière notamment en direction du Niger. En plus des départs forcés, nous avons enregistré des départs précoces vers le Niger et des arrivés massifs également dans la commune de Falangountou. Dans la même commune, on enregistre également des arrivés précoces en provenance du Mali. Cette situation s'explique par le contexte sécuritaire qui engendre un déplacement des éleveurs vers les zones plus ou moins sécurisées. Ce qui peut expliquer la forte concentration du cheptel autour de la commune de Dori malgré la rareté des ressources pastorales dans cette zone.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, l'analyse des données montre une situation différente d'une province à une autre. Dans la province du Sourou, on enregistre une forte concentration de bétail dans les communes de Kiembara et de Tougan. Dans la commune de Kassoum, la concentration est moyenne. Dans la province de Kossi, on a une concentration moyenne à faible du bétail. La concentration moyenne du cheptel est enregistrée dans les communes de DI, Kombori, Doumbala et Nouna. Dans les communes de Djibasso, Bomborokuy, la concentration du cheptel est faible. Cette région présente une situation similaire à la région du Sahel sur le plan sécuritaire. Plusieurs localités de la région sont inaccessibles et cela contraint les éleveurs à quitter ces zones à fort devis sécuritaire.

Au cours de la même période, dans les régions du Centre Sud et de l'Est, on observe une concentration moyenne du cheptel sur tous les sites d'observation. On enregistre dans le Centre Sud des départs massifs et précoces des éleveurs en direction du Ghana. Cette situation s'explique par la période de transhumance. En effet, dans les zones plus ou moins sécurisées, les éleveurs continuent leur mobilité pendant cette période de soudure pastorale en direction du Ghana. On enregistre dans la province de la Tapoa à l'Est des départs massifs vers la commune de Fada N'Gourma.

Sur l'ensemble des sites d'observation, la crise sécuritaire a un impact direct sur la mobilité des éleveurs. Les éleveurs sont contraints de quitter leur terroir d'attache et de se concentrer dans de nouvelles zones. Cette restriction de la mobilité a pour conséquence la baisse de la productivité et une perte économique au profil des éleveurs.

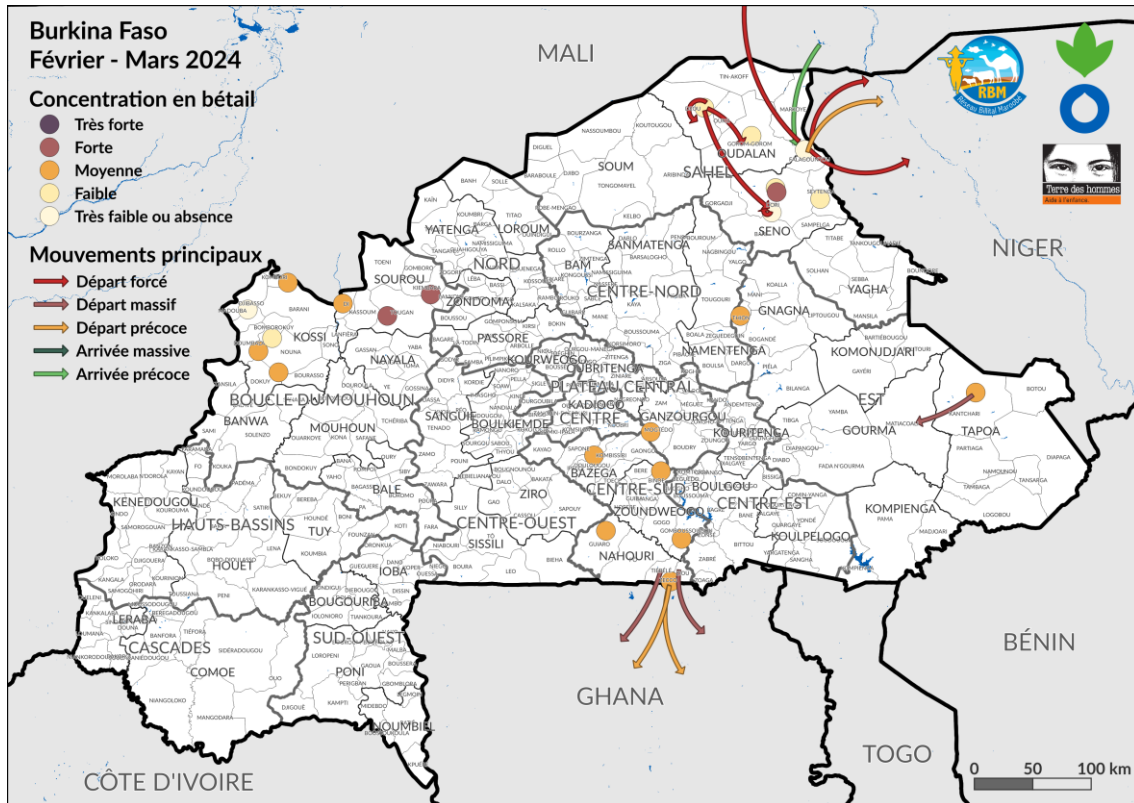


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés sur le Burkina Faso entre février et mars 2024

ÉTAT DES PÂTURAGES

La Figure 3 montre le taux de couverture du sol par la végétation verte (photosynthétique active) et la végétation sèche (photosynthétique non active) sur la période de février à mars 2024.

Sur cette période, la couverture du sol par la végétation varie du nord vers le sud avec une appréciation globalement moyenne. La variation de cette couverture suit le gradient nord-sud qui est en rapport avec la production de biomasse de l'hivernage 2023. Les meilleures couvertures sont dans la partie sud du pays en rapport avec les précipitations enregistrées au cours de cette période. Les régions du Sahel, le nord de la région de l'Est, la province de la Kossi enregistrent une partie de son espace avec des taux de couverture inférieurs à 50%.

Au cours de la même période, l'analyse des données collectées a montré une disponibilité de pâturages insuffisante dans la majorité des sites de surveillance pastorale au niveau des différentes régions. Néanmoins, on observe sur certains sites une disponibilité moyenne à suffisante en pâturages notamment dans les régions du Sahel et du Centre Sud. Dans la région de la Boucle du Mouhoun, on enregistre 3 sites avec une disponibilité moyenne (Di, Bourasso, Koumbori) et 4 sites présentant une disponibilité insuffisante et un site avec une disponibilité très insuffisante.

Sur certains les sites du Centre Sud, on note une disponibilité de pâturages moyenne voir suffisante. La disponibilité suffisante est observée dans les communes de Guaro et de Zecco. En revanche, dans les communes de l'Est (Kantchari et Thion), on observe une disponibilité du pâturage insuffisante. Cette situation s'explique par la restriction de la mobilité du bétail liée à l'insécurité entraînant ainsi une surcharge pastorale autour des ressources disponibles sur place (Kantchari et Thion).



Contrairement à la situation dans les régions Sahel, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun, les régions du Centre Sud et du Plateau Central présentent une situation plus ou moins normale selon la disponibilité fourragère avec une mobilité du bétail dans les zones pastorales de Gogo, Sondré Est et de Gadghin.

On observe également sur certains sites une disponibilité du fourrage insuffisante malgré une bonne saison pluvieuse passée sur la quasi-totalité du pays. En comparant les données relatives aux différentes régions, on s'aperçoit que le Centre-Sud est la zone la mieux pourvue avec plusieurs sites où la disponibilité en pâturages est rapportée de moyenne à suffisante voir très suffisante.

Comparativement à la période d'analyse précédente (décembre 2023 – janvier 2024), la disponibilité actuelle du fourrage est en diminution. Cette comparaison révèle que plusieurs sites sont passés d'une disponibilité moyenne voire suffisante à moyenne voire insuffisante. En effet, cette période (Février – mars 2024) est cruciale pour les éleveurs au vu de la rareté des ressources pastorales durant cette période. Cependant, compte tenu de la situation sécuritaire que traverse le pays, certains éleveurs effectuent des déplacements forcés pour se mettre à l'abri des GANE entraînant une forte concentration de bétail au niveau des sites d'accueil et impactant la disponibilité fourragère. Cette dernière devient dès lors insuffisante sur certains sites en raison de la surcharge pastorale.

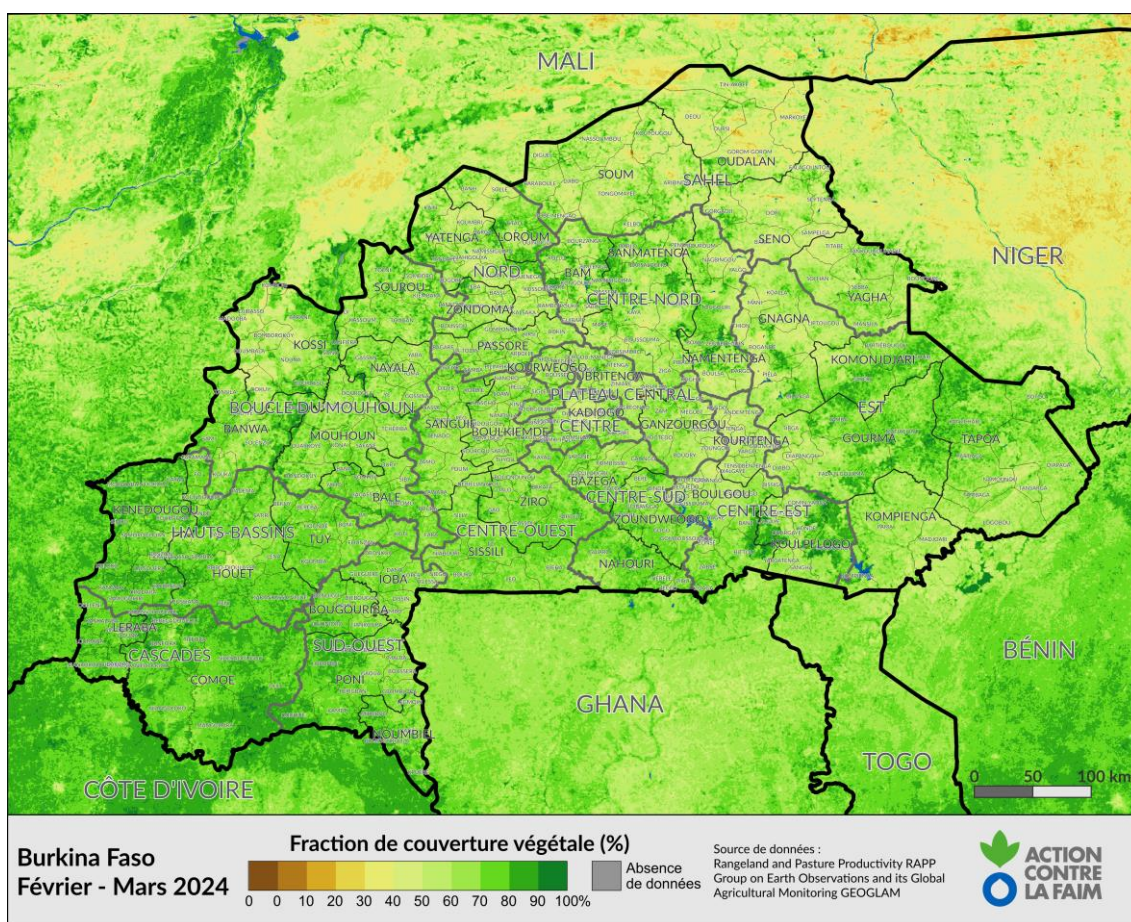


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso entre février et mars 2024

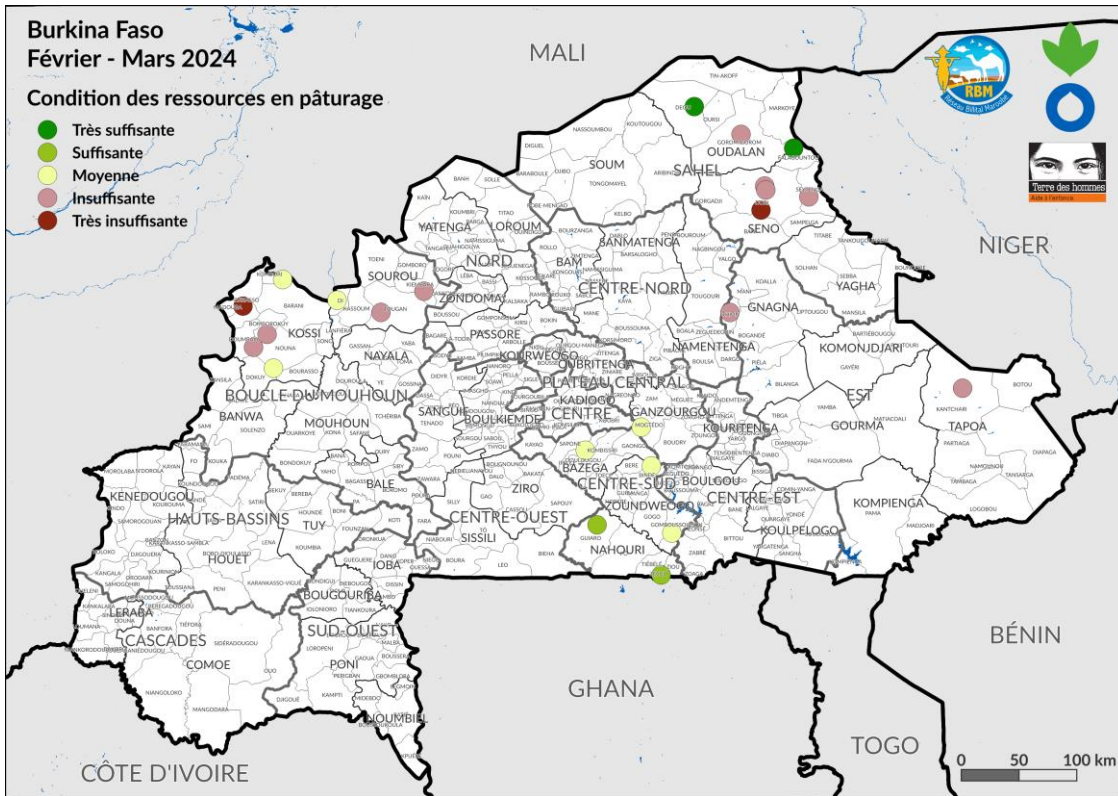


Figure 4 – Condition des ressources en pâturage rapportée sur le Burkina Faso entre février et mars 2024

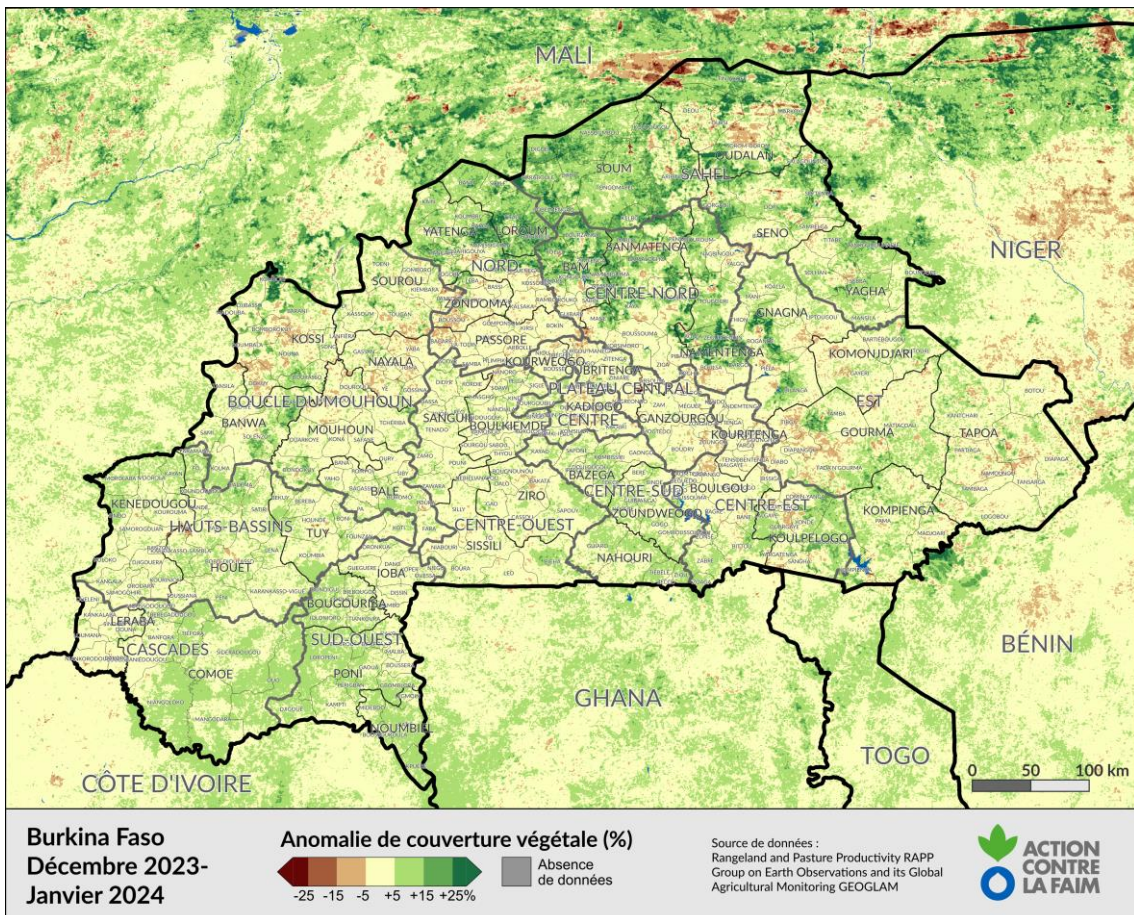


Figure 5 – Anomalie de la fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso entre février et mars 2024



L'anomalie de couverture végétale durant la période de février à mars 2024 est moyenne à faible avec des déficits localisés (Figure 5), allant de -5% à +15%. Les régions avec plus de déficit sont les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est du Plateau Central et du Centre Sud. On constate une situation similaire au niveau des provinces du Seno et de l'Oudalan dans le Sahel, et le Zandoma dans le Nord. La majeure partie du territoire présente une anomalie de la couverture végétale négative. Cette situation s'explique par l'avancer dans la période sèche, et à cela s'ajoute également le surpâturage et la dégradation progressive des espaces réservés au pâturage suite à des actions anthropiques. Cependant, une bonne partie des régions du Sahel et du Nord présente une anomalie positive avec des excès par endroit. Cette partie du pays est de plus en plus difficile d'accès à cause de l'insécurité qui sévit dans cette zone.

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

L'analyse des données relatives à la disponibilité en eau durant cette période de février à mars 2024 a montré une disponibilité moyenne à suffisante en eau d'abreuvement au niveau de la majorité des sites suivis (Figure 6). Dans la région du Boucle du Mouhoun, la majeure partie des sites d'observation présente une disponibilité moyenne à suffisante à l'exception des communes de Djibasso et de Kiembara qui ont enregistré une disponibilité respectivement une disponibilité très insuffisante à insuffisante. La situation est similaire dans le Sahel avec une disponibilité moyenne à très suffisante à l'exception d'un site dans la commune de Dori qui enregistre une disponibilité très insuffisante. Dans ces deux régions, sur certains sites nous avons une bonne disponibilité de l'eau malgré la période sèche mais avec un accès difficile à ces sites. Cela s'explique par la situation sécuritaire qui entrave l'accessibilité de ces sites.

Dans le Centre Sud, on observe une disponibilité moyenne à suffisante en eau sur l'ensemble des sites. Dans les communes de Kantchari et de Thion à l'Est, on observe une disponibilité insuffisante en eau. Cela s'explique dans ces communes par la restriction de la mobilité à l'intérieur de ces communes où les points d'eau ne sont plus accessibles à cause de l'insécurité. Ce qui entraîne une surcharge pastorale autour des points d'eau disponibles.

Comparativement à la période précédente d'analyse ([décembre 2023 – janvier 2024](#)), on peut noter que la disponibilité en eau a connu une nette diminution sur l'ensemble sites d'observation. On note une disponibilité moyenne sur plusieurs sites notamment dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Centre Sud.

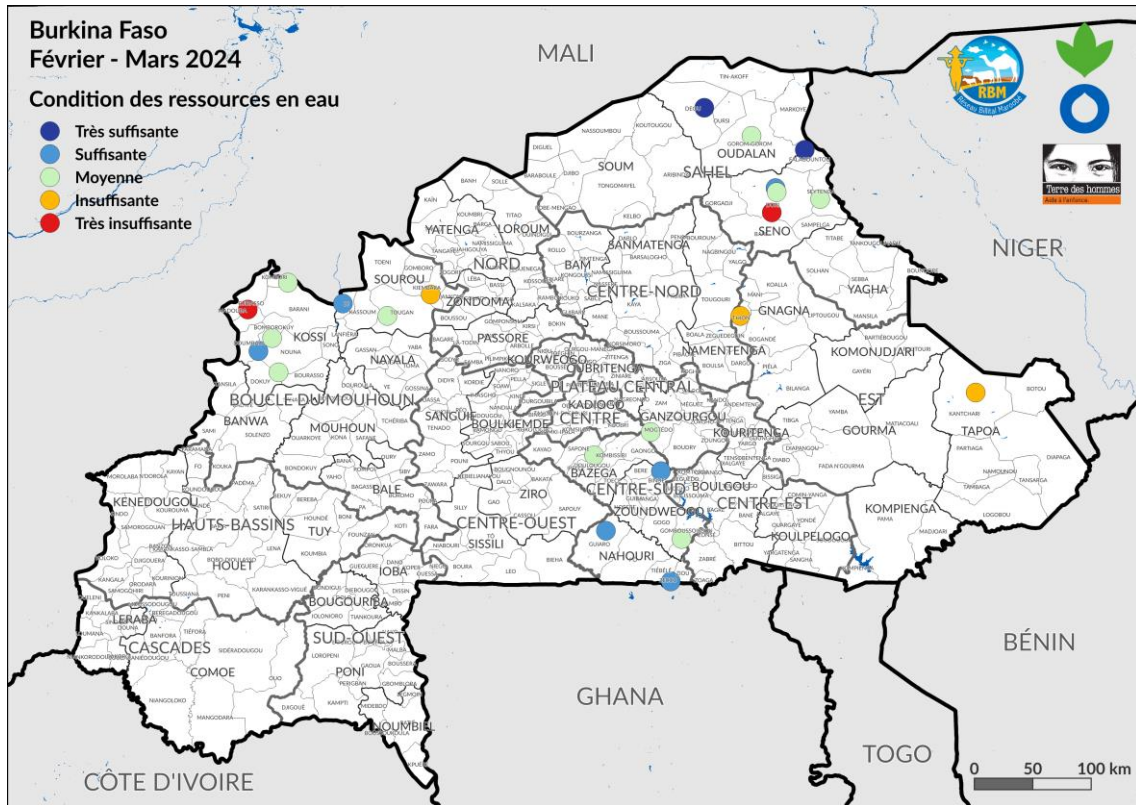


Figure 6 – Condition des ressources en eau rapportée sur le Burkina Faso entre février et mars 2024

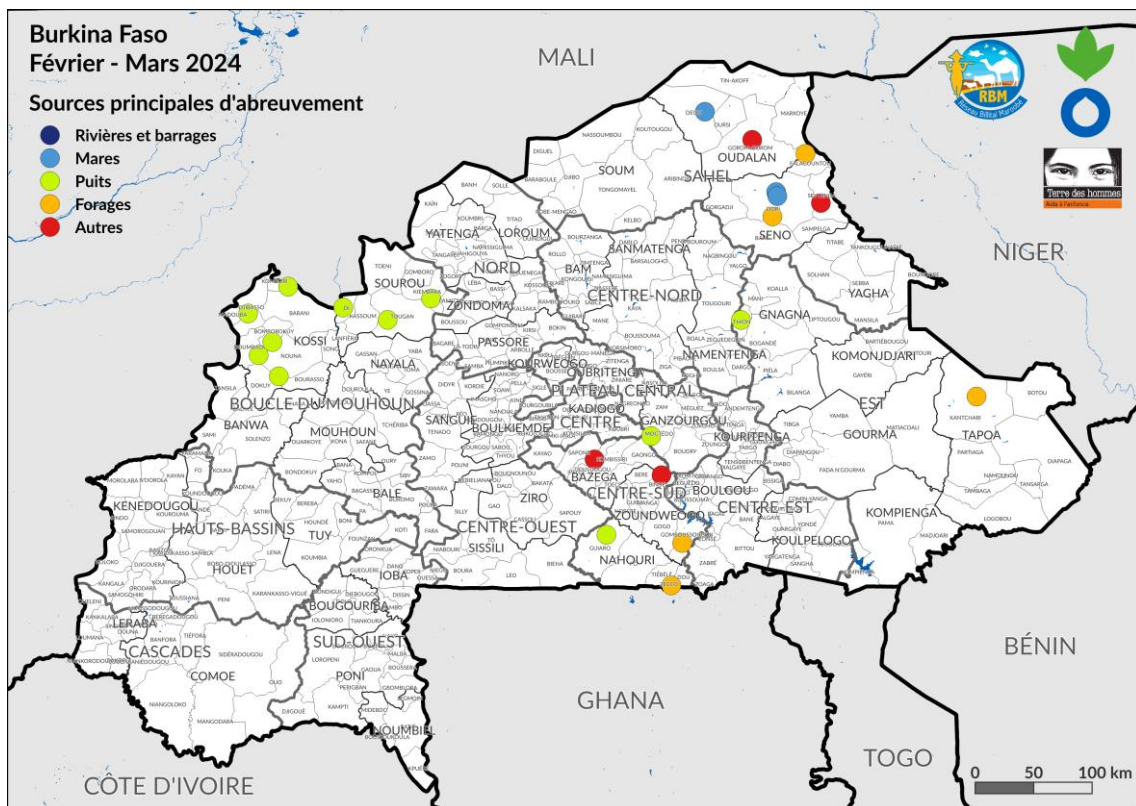


Figure 7 – Principales sources d'abreuvement rapportées sur le Burkina Faso entre février et mars 2024



Les principales sources d'abreuvement des animaux durant la période de février à mars 2024 sont majoritairement les puits, les forages, même si quelques mares sont encore utilisées dans la région Sahel. Les sources d'eau répertoriées au niveau de la zone de couverture du système de surveillance pastorale offrent une disponibilité moyenne en eau. Mais, sur quelques sites on observe une disponibilité suffisante. Durant cette période d'observation, les mares sont très peu utilisées dans toutes les régions comme sources d'abreuvement des animaux à l'exception de la région du Sahel. L'utilisation des puits comme source principale d'abreuvement des animaux témoigne de l'inaccessibilité des points d'eau classique. En effet, les puits sont réalisés par les éleveurs au niveau des bas-fonds et dans les zones de concentration pour palier au problème d'eau. Par ailleurs, cette situation globale de disponibilité en eau connaîtra une dégradation dans les mois à venir.

FEUX DE BROUSSE

La figure 8 montre la situation des feux de brousse durant la période couverte (février – mars 2024). Globalement, durant la période d'observation, nous avons enregistré moins de feux de brousse que la période précédente. Dans certaines régions, aucun feu n'a été enregistré. C'est le cas des régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est.

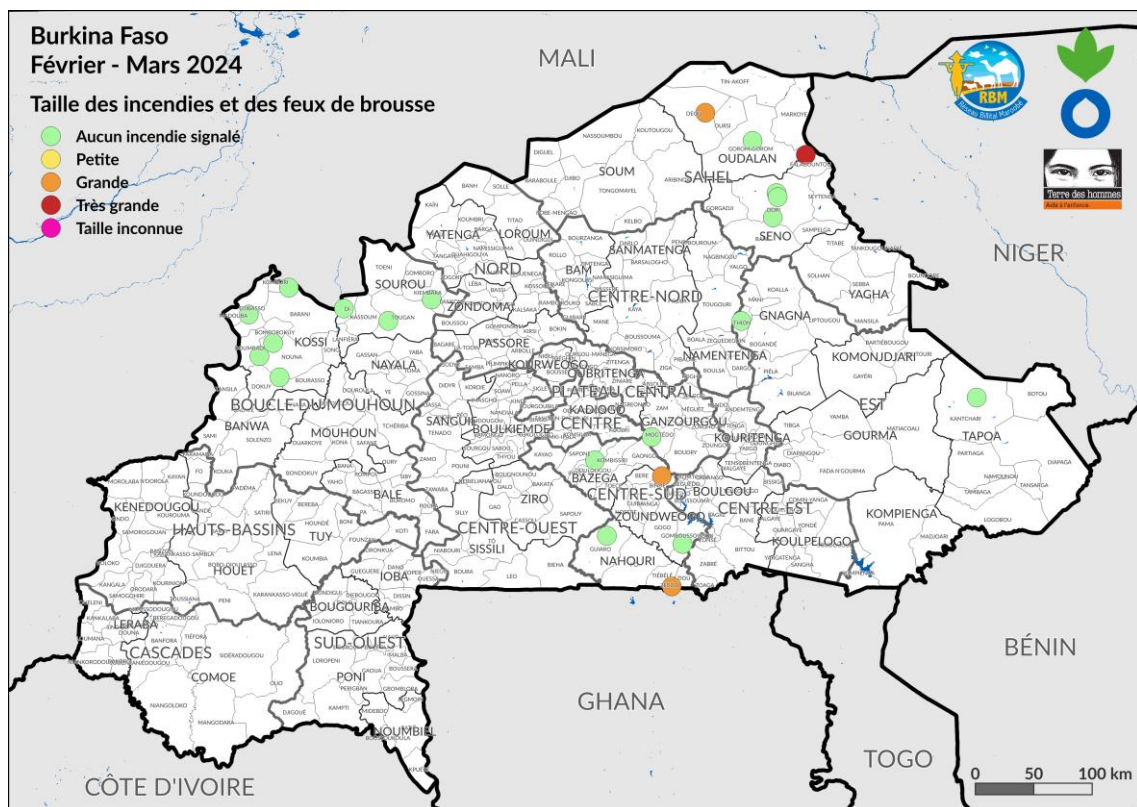


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur le Burkina Faso entre février et mars 2024

Au cours de la période (février à mars 2024), les feux enregistrés ont été observés dans les régions du Sahel et du Centre Sud. On a enregistré au total quatre feux de brousse dont trois feux de grandes tailles et un de très grande taille. Deux feux de grande taille ont été enregistrés dans le Centre Sud, un feu de grande également dans le Sahel et de très grande taille toujours dans le Sahel.



Au Sahel, ces feux de brousse sont localisés respectivement dans les communes de Deou et Falangountou. Dans le Centre Sud, ces feux ont enregistré dans les communes de Bindé et de Zecco. Ces feux de brousse impactent sur la disponibilité fourragère au niveau des différents sites. Ce qui entraîne le plus un déplacement forcé des éleveurs dans ces zones. Il faut noter qu'au cours de la période sèche, on enregistre de plus en plus de feu de brousse sur l'ensemble du territoire. En plus de ce facteur explicatif, la crise sécuritaire aussi a un impact sur ces feux de brousse surtout dans la région du Sahel.

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Courant la période de février à mars 2024, des cas de vol de bétail ont été enregistrés (Figure 9). Ils ont été rapportés au niveau de 4 sites au niveau des communes de Deou, Dori et Falangountou dans la région du Sahel, Thion dans la région de l'Est. Ces vols de bétail sont enregistrés surtout dans les zones à fort défis sécuritaires notamment dans les régions du Sahel et de l'Est. Il est à noter que ces vols de bétail sont attribués aux actions des GANE qui terrorisent les éleveurs dans les différentes localités. Les éleveurs parlent plutôt d'enlèvement de bétail que de vol de bétail. Le plus souvent, ce sont des troupeaux entiers qui sont emportés par les GANE.

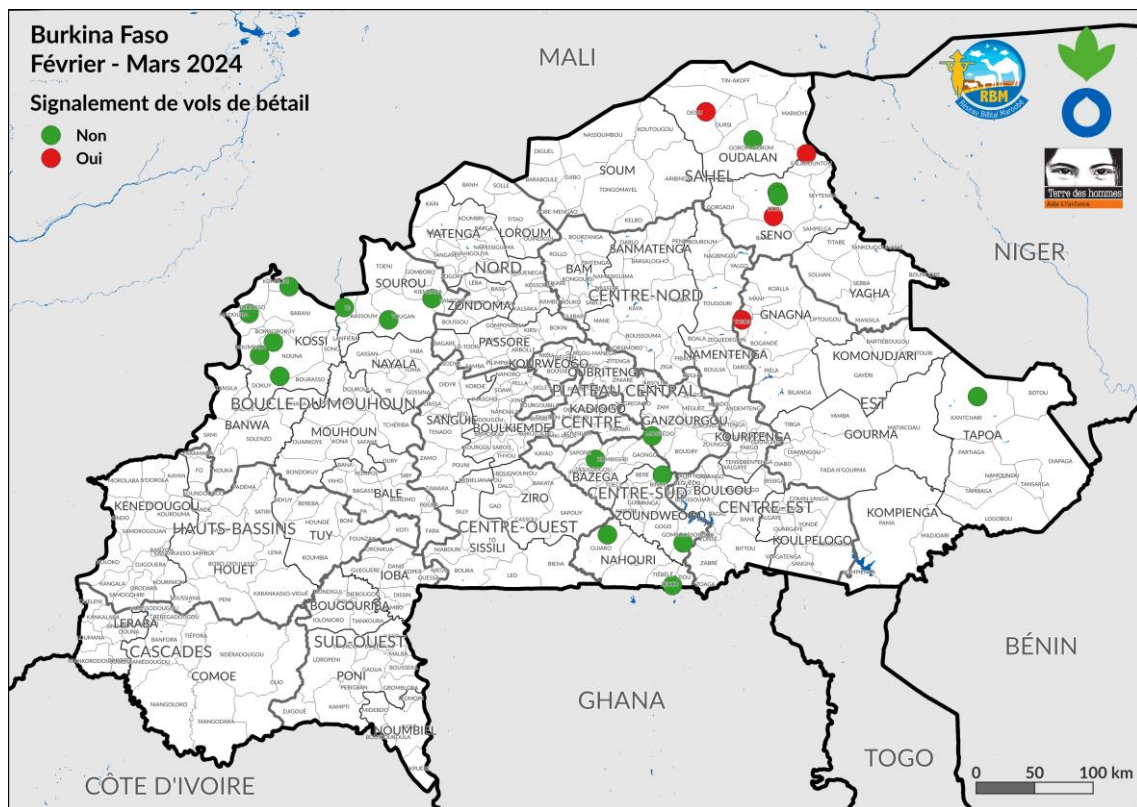


Figure 9 – Vols de bétail signalés sur le Burkina Faso entre février et mars 2024

Durant la même période, plusieurs conflits entre les usagers des ressources naturelles ont été signalés. Sur la figure 10 on peut apercevoir que des sites ont enregistré des conflits. Ces conflits sont liés à l'exploitation des ressources naturelles, et ont été enregistrés dans les communes de Deou, Dori, Falangountou dans la région du Sahel et Thion à l'Est. Ces conflits sont liés à l'exploitation des ressources naturelles (points d'eau, espaces de pâture), à l'occupation des zones de replis des éleveurs, etc. Aucun impact majeur n'a été signalé sur la communauté pastorale suite à ces conflits.

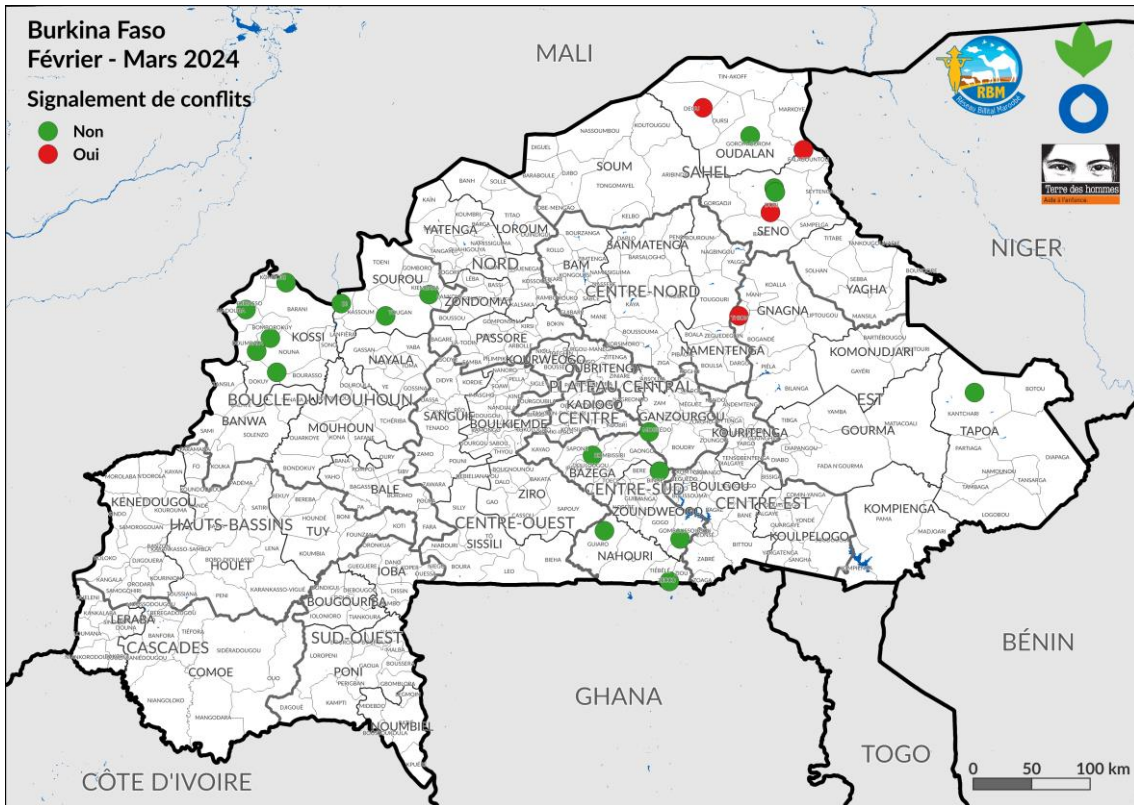


Figure 10 – Conflits signalés sur le Burkina Faso entre février et mars 2024

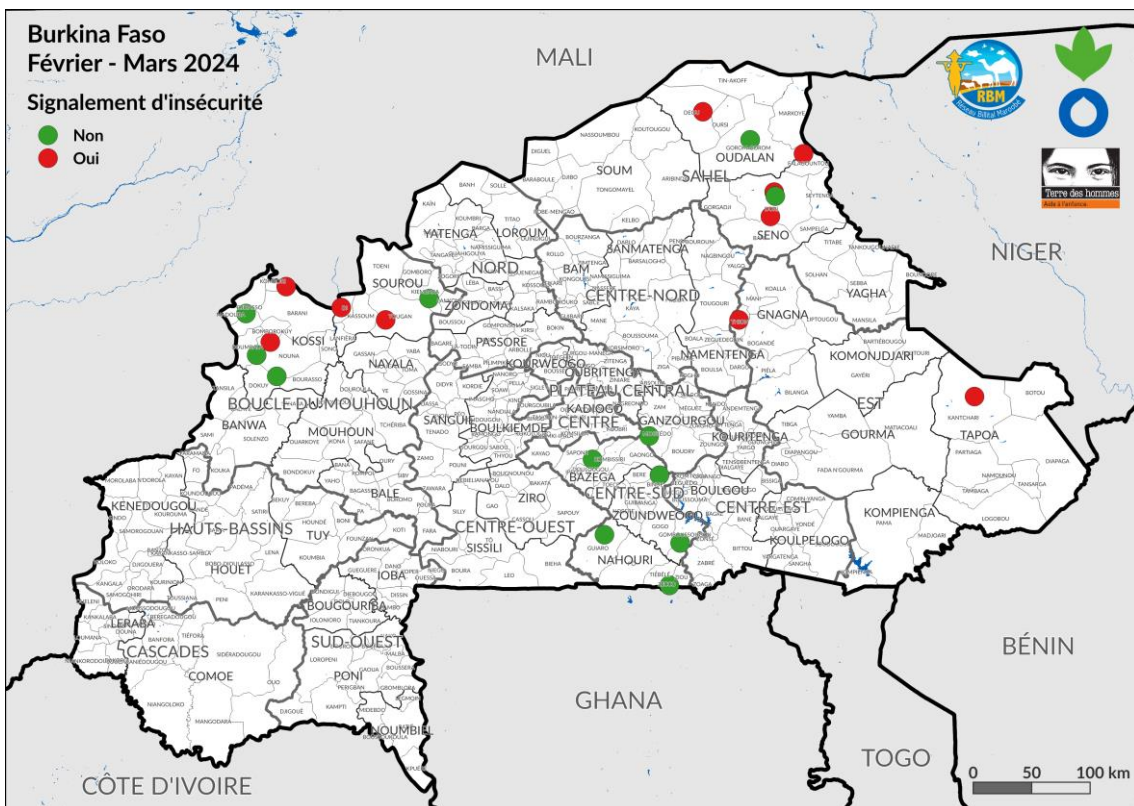


Figure 11 – Évènements d'insécurité signalés sur le Burkina Faso entre février et mars 2024



Durant cette période de février à mars 2024, plusieurs incidents sécuritaires ayant impacté les éleveurs ont été enregistrés au niveau des sites suivis. Sur la figure 11 on peut apercevoir que des sites ont déclaré avoir enregistré des incidents sécuritaires. Au total dix événements sécuritaires ont été recensés dont 4 dans la Boucle du Mouhoun, 4 au Sahel et 2 à l'Est. La principale information en lien avec les incidents sécuritaires est relative aux attaques armées des groupes terroristes et au départ forcé des populations locales à la suite de menaces terroristes. À la suite de ces événements, il a été rapporté dans des localités ayant subis ces événements des vols de bétail, des pillages et des déplacements forcés de la population. Plusieurs agropasteurs ont vu leur bétail emporté par les GANE.

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Durant la période de février à mars 2024, la tendance globale de l'état d'embonpoint des petits ruminants (Figure 12) ainsi que celui des gros ruminants (Figure 13) est passable et se dégrade avec l'entrée dans la période de soudure pastorale.

Mais néanmoins, on enregistre sur quelques sites d'observation un bon état d'embonpoint des petits et gros ruminants. Cette situation est en adéquation avec l'analyse de la disponibilité en eau et en fourrage qui impacte directement l'état d'embonpoint des animaux, en dehors des maladies à caractère épidémiologique. Les éleveurs traversent actuellement une période de soudure pastorale caractérisée par une disponibilité fourragère moyenne à insuffisante des ressources pastorales (eau et fourrage) et l'état d'embonpoint est un indicateur pertinent de cet état sanitaire et nutritionnel des animaux. Toutefois, malgré cette période de disponibilité moyenne des ressources pastorales, il est constaté un état d'embonpoint médiocre au niveau des communes de Thion à l'Est, de Kiembara et de Bomborokuy dans la Boucle du Mouhoun. En comparaison avec la [période précédente](#), l'état d'embonpoint s'est dégradé, même si l'on observe par endroit un bon état d'embonpoint des petits et gros ruminants. Le fourrage naturel est de plus en plus rare et cette situation va connaître une dégradation au courant des mois à venir. L'état d'embonpoint des animaux a un impact direct sur la qualité de la viande mais surtout un impact économique pour les éleveurs car étant obligé de vendre à un bas prix son animal.



Les Figures 14 et 15 présentent la situation sanitaire des animaux au cours de la période d'observation ainsi que les principales causes liées à ces maladies animales. La figure 14 permet d'apprécier la présence de maladie animale et sa répartition dans les différentes zones géographiques. Globalement, au cours de la période d'observation (février – mars 2024) très peu de maladie animale a été enregistré. On note la présence de maladie animale au niveau de deux (2) sites notamment à Dori et à Thion. Au niveau du site de Thion à l'Est, on a constaté des mortalités suite à ces maladies. Sur le site de Dori, ces maladies n'ont pas provoqué des mortalités.

La figure 15 présente les causes des mortalités animales enregistré au cours de la période d'observation. Cette analyse est faite sur la base des informations collectées sur le terrain par les relais.

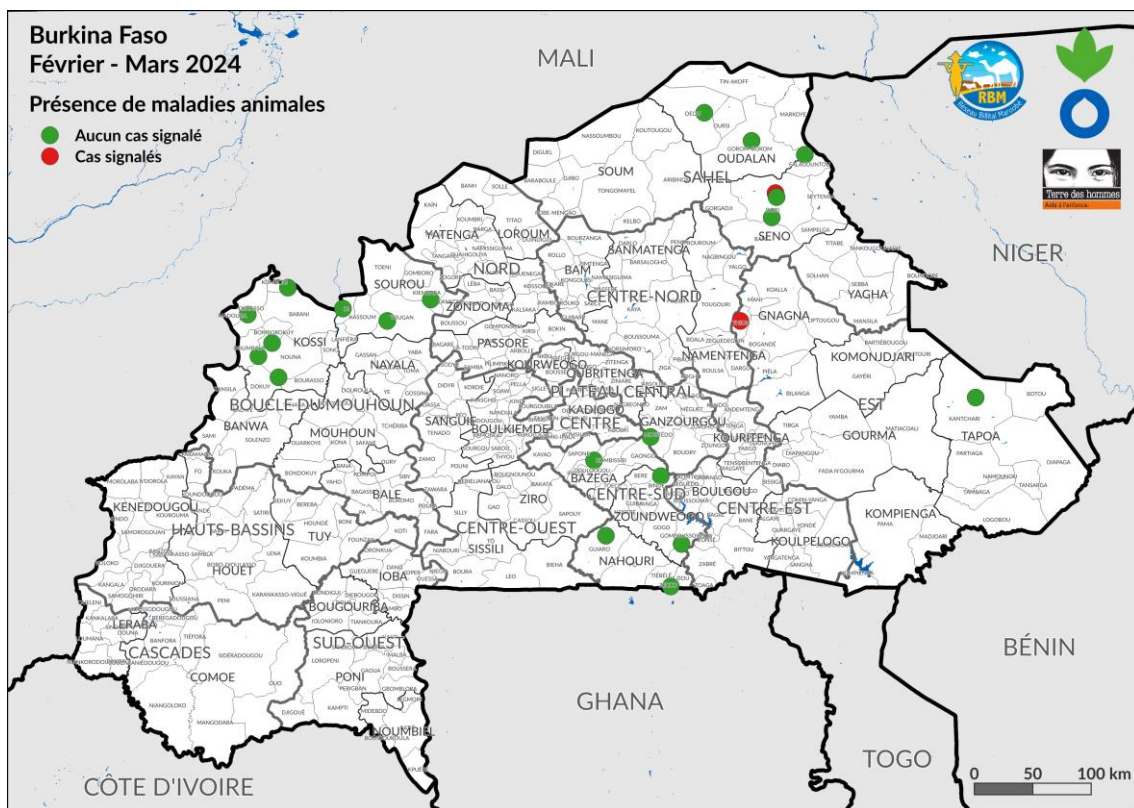


Figure 14 – Présence de maladies animales signalée sur le Burkina Faso entre février et mars 2024

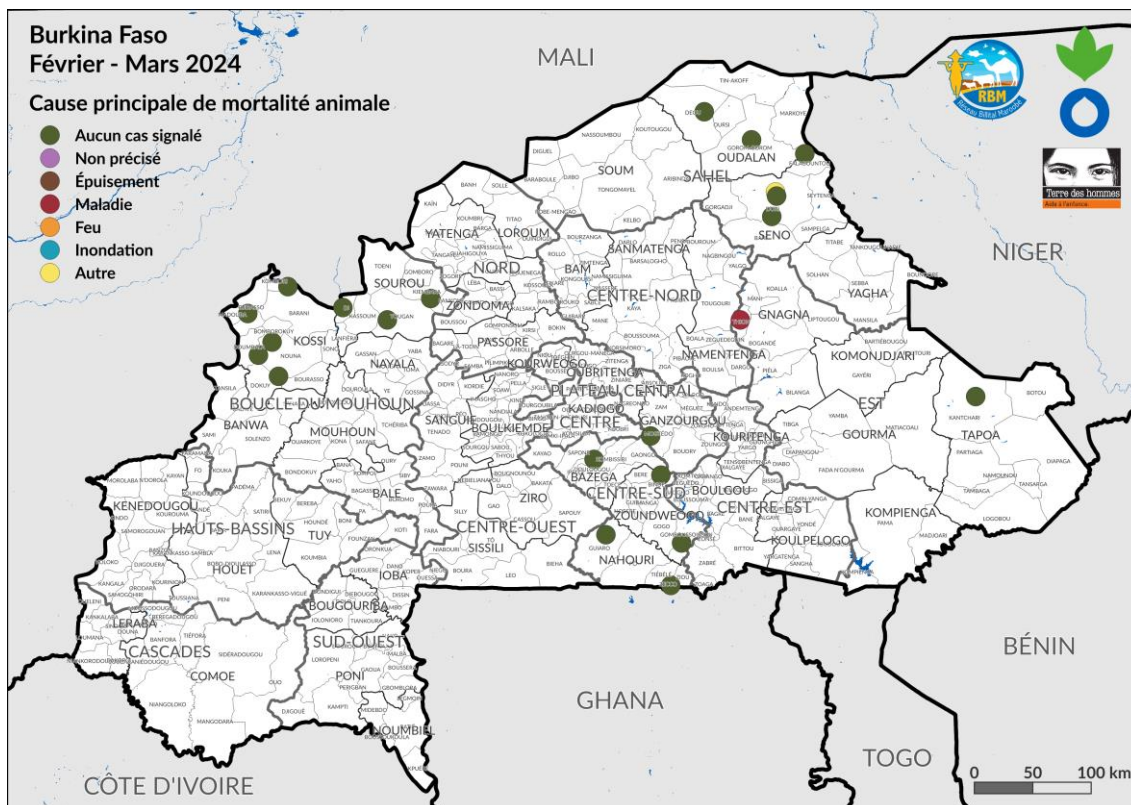


Figure 15 - Cause principale de mortalité animale rapportée sur le Burkina Faso entre février et mars 2024

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

La figure 16 présente la situation de l'accessibilité des marchés au niveau des différents sites. Elle permet d'apprécier le niveau de fonctionnalité des marchés en fonction du contexte. Sur la base des données collectées par le relais, cette figure donne une répartition spatiale des marchés suivis avec le niveau d'accessibilité.

L'analyse des données relatives à l'accessibilité des marchés à bétail au niveau de zones suivies révèle que la très grande majorité des marchés ont été accessibles durant la période de février à mars 2024. On peut voir au niveau de la carte (figure 16) que la majorité des marchés à bétails ont été accessibles durant la période considérée. Les marchés inaccessibles sont localisés au niveau des communes de Tougan dans la Boucle du Mouhoun, Deou au Sahel et Kantchari à l'Est. La raison principale de l'inaccessibilité des marchés est l'insécurité, en effet au regard de la situation sécuritaire assez préoccupante au niveau de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et de l'Est, comme d'ailleurs dans d'autres régions, les lieux publics comme les marchés deviennent facilement inaccessibles. Ces endroits sont souvent ciblés et des morts d'hommes ou des enlèvements ont lieu très régulièrement.



et du Plateau central. Ces appuis sont de plusieurs types notamment les campagnes de vaccination des petits ruminants, la distribution d'aliment bétail, la distribution de vivre, etc. On a constaté durant cette période la distribution et la vente d'aliment bétail à prix social dans la commune Dori dans le Sahel avec un accent particulier sur la récupération des terres dégradés dans les zones à vocation pastorale. Particulièrement, dans la région du Sahel, les éleveurs déplacés ont pu bénéficier d'appui divers notamment la sensibilisation et la vaccination (petits et gros ruminants) pour certains ménages vulnérables.

La disponibilité des ressources fourragère conditionne la demande en aliment bétail. Durant cette période, la demande en aliment bétail est forte dans les zones de concentration. En effet, les SPAI constitue la principale source de complément alimentaire pour faire face au déficit dans l'alimentation des animaux. La figure 18 présente la situation de la pénurie en aliment bétail dans un contexte de forte demande. La disponibilité des SPAI est conditionné par la campagne agricole. Malheureusement, la situation sécuritaire ne favorise pas une bonne campagne agricole ce qui à un impact considérable sur la disponibilité de l'aliment bétail au niveau national. A cela s'ajoute l'inaccessibilité des sites. Au total, on enregistre 10 sites avec un déficit en aliment bétail. Sur les 10 sites, 4 sites se retrouve dans la Boucle du Mouhoun, 2 sites au Sahel, 2 sites à l'Est et 2 sites au Centre Sud. Cette pénurie impact sur l'état d'embonpoint des animaux en cette période.

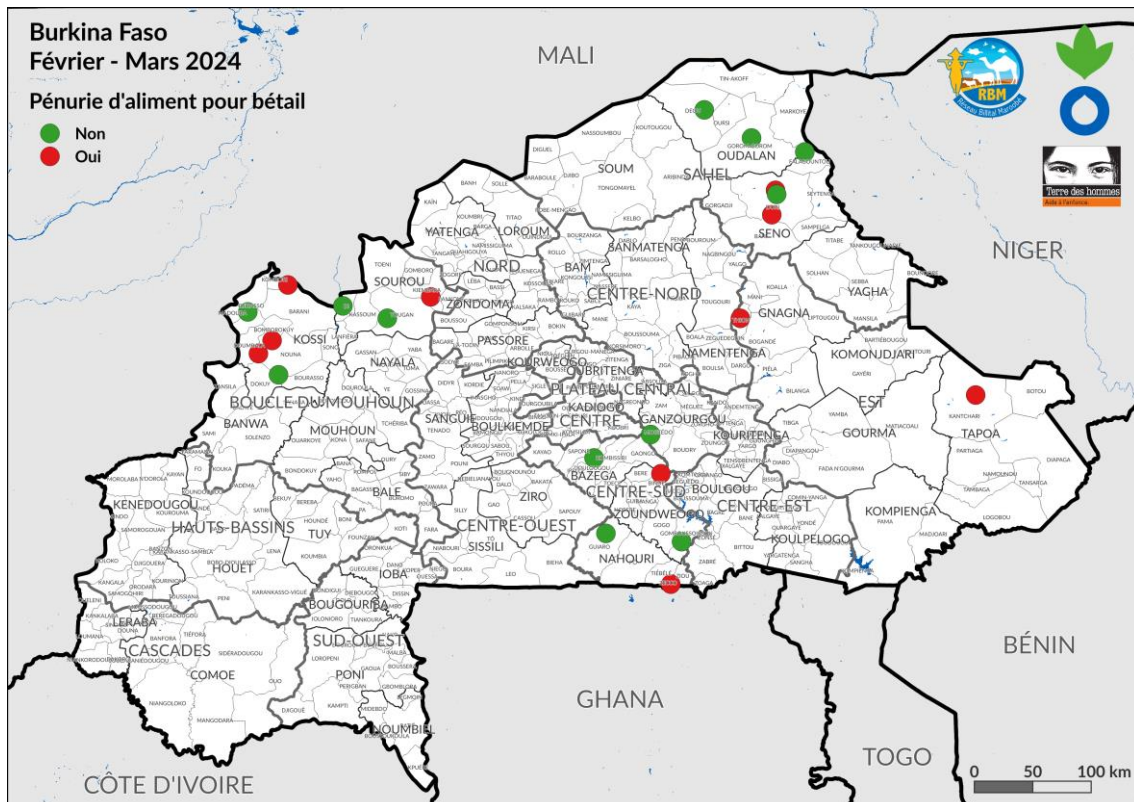


Figure 18 - Pénurie d'aliment pour bétail rapportée sur le Burkina Faso entre février et mars 2024



SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix moyens du caprin, de l'ovin, du riz, du mil, du Sorgho et de l'aliment bétail usiné, pour la période de l'analyse de février à mars 2024, sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période de février et mars 2024

Région	Province	Commune	Marché à bétail		Céréales			Aliment pour bétail	Termes de l'échange Sorgho contre	
			Caprin mâle	Ovin mâle	Riz	Mil	Sorgho		Caprin mâle	Ovin mâle
			FCFA/tête		FCFA/kg				kg/tête	
Boucle du Mouhoun	Kossi	Barani	20 000	40 000	450	150	150		133	267
		Bomborokuy	15 000	25 000	650	225	200		75	125
		Djibasso	21 000	60 000	500	225	250	320	84	240
		Nouna	30 000	45 000	550	300	300	313	100	150
	Sourou	Dî	26 000	32 500	425	175	368	400	71	88
		Kiembara	12 500	27 500	500	250	200	250	63	138
Tougan		18 500	70 000	450	300	275	300	67	255	
Centre Sud	Bazèga	Doulougou	20 000	40 000	600	250	200	350	100	200
	Nahouri	Guiaro	15 000	50 000	500	350	175	400	86	286
		Ziou	33 000	35 000	450	225	200		165	175
	Zoundwéogo	Bindé	17 500	65 000	575	250	175	340	100	371
		Gomboussougo	15 000	50 000	475	188	175	300	86	286
Est	Gnagna	Thion	20 000	55 000	400	350	300	450	67	183
	Tapoa	Kantchari	25 000	50 000	760	400	363		69	138
Plateau Central	Ganzourgou	Mogtédou	20 000	60 000	500	200	200	300	100	300
Sahel	Oudalan	Oursi	17 500	35 000	600	325	300		58	117
	Seno	Dori	34 167	51 667	742	560	467	354	73	111
		Falagountou	35 000	62 500	600	350	250	600	140	250
		Gorom Gorom			540	350	325	280		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

La tendance globale des prix des animaux est à la baisse. En effet, durant la période d'observation, on enregistre plusieurs sites où les prix des petits ruminants sont à la baisse.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Province	Fév. - Mars 2024 (FCFA/tête)	Déc. 2023 - Jan. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)	Fév. - Mars 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	21 500	20 833	+3	26 000	-17
	Sourou	19 000	15 850	+20	18 900	+1
Centre Sud	Bazèga	20 000	38 750	-48	28 750	-30
	Nahouri	24 000	23 900	+0	23 500	+2
	Zoundwéogo	16 250	16 000	+2	22 500	-28
Est	Gnagna	20 000	25 000	-20	26 000	-23
	Tapoa	25 000	25 000	0	21 500	+16
Plateau Central	Ganzourgou	20 000	20 000	0	18 500	+8
Sahel	Oudalan	17 500	17 500	0	20 250	-14
	Seno	34 375	38 333	-10	42 750	-20

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L



Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Province	Fév. - Mars 2024 (FCFA/tête)	Déc. 2023 – Jan. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)	Fév. - Mars 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	42 500	43 750	-3	45 833	-7
	Sourou	43 333	43 300	+0	45 000	-4
Centre Sud	Bazèga	40 000	70 000	-43	57 500	-30
	Nahouri	42 500	44 000	-3	55 000	-23
	Zoundwéogo	57 500	60 000	-4	40 000	+44
Est	Gnagna	55 000			55 000	0
	Tapoa	50 000	50 000	0	40 000	+25
Plateau Central	Ganzourgou	60 000	60 000	0	68 333	-12
Sahel	Oudalan	35 000	33 750	+4	55 417	-37
	Seno	54 375	60 625	-10	71 750	-24

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Comparativement à la période précédente, on constate que le prix des animaux est en baisse. Cette situation s'explique par le déficit alimentaire constaté dans toutes les zones d'observation. Pour faire face à ce déficit, les éleveurs sont contraints de vendre à un prix moyen le bétail.

Comparativement aux prix des animaux, le prix des céréales a connu une hausse généralisée. Par rapport à la période précédente, on constate une augmentation des prix de céréales sur les différents marchés. Cette situation s'explique par la loi de la demande et de l'offre. L'offre est en deca de la demande ce qui explique la hausse des prix des céréales. Beaucoup de zones de production agricole ne sont plus accessibles depuis l'avènement de la crise sécuritaire contraignant ainsi les producteurs à se déplacer vers de nouvelles zones.

On constate la même situation au niveau de la disponibilité de l'aliment bétail. En effet, le prix de l'aliment bétail a connu une hausse qui est liée à deux facteurs. Il s'agit premièrement de l'accessibilité des zones géographiques et de la disponibilité de l'aliment bétail au niveau national.

Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Région	Province	Fév. - Mars 2024 (FCFA/kg)	Déc. 2023 – Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Fév. - Mars 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	540	513	+5		
	Sourou	458	465	-1		
Centre Sud	Bazèga	600	513	+17		
	Nahouri	475	475	0		
	Zoundwéogo	525	450	+17		
Est	Gnagna	400				
	Tapoa	760	800	-5		
Plateau Central	Ganzourgou	500	500	0		
Sahel	Oudalan	600	500	+20		
	Seno	673	613	+10		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L



Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Région	Province	Fév. - Mars 2024 (FCFA/kg)	Déc. 2023 – Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Fév. - Mars 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	225	271	-17	300	-25
	Sourou	242	262	-8	242	0
Centre Sud	Bazèga	250	275	-9	209	+20
	Nahouri	288	300	-4	225	+28
	Zoundwéogo	219	225	-3		
Est	Gnagna	350				
	Tapoa	400	500	-20	600	-33
Plateau Central	Ganzourgou	200	200	0	213	-6
Sahel	Oudalan	325	325	0	298	+9
	Seno	476	500	-5	295	+61

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Région	Province	Fév. - Mars 2024 (FCFA/kg)	Déc. 2023 – Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Fév. - Mars 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	225	192	+17	286	-21
	Sourou	281	213	+32	243	+16
Centre Sud	Bazèga	200	200	0	235	-15
	Nahouri	188	163	+15	213	-12
	Zoundwéogo	175	178	-1	300	-42
Est	Gnagna	300			400	-25
	Tapoa	363	250	+45	700	-48
Plateau Central	Ganzourgou	200	200	0	213	-6
Sahel	Oudalan	300	300	0	225	+33
	Seno	395	443	-11	295	+34

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Province	Oct-Nov 2022 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2021 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct-Nov 2021 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	315	356	-12	262	+20
	Sourou	317	310	+2	278	+14
Centre Sud	Bazèga	350	260	+35	250	+40
	Nahouri	400	400	0	325	+23
	Zoundwéogo	320	288	+11	300	+7
Est	Gnagna	450			350	+29
	Tapoa		300		200	
Plateau Central	Ganzourgou	300	300	0	316	-5
Sahel	Oudalan				268	
	Seno	389	331	+17	320	+21

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Le sorgho et l'aliment pour bétail ont connu une hausse des prix comparativement à la période bimestrielle précédente (tableaux 4 et 5). Au niveau de chaque site d'observation, on note une augmentation du prix du sorgho à l'exception de la province du Seno où on constate une diminution du prix. La tendance globale des prix observé au cours de cette période est à la hausse. Cependant les prix de l'aliment pour bétail connaissent une hausse plus importante que celle des céréales. Cette période coïncide avec la soudure pastorale ce qui va entraîner dans les mois à venir une hausse des prix de l'aliment pour bétail. Également, la soudure alimentaire s'installe progressivement et dans les mois à venir il aura moins de disponibilité de céréales.



TERMES DE L'ÉCHANGE

Les termes de l'échange bouc contre sorgho ont été en défaveurs des éleveurs. Les prix des céréales sont toujours élevés du fait principalement de la crise sécuritaire dans le pays. Également, le prix des petits ruminants a connu une baisse comparativement à la période précédente. La situation sécuritaire que traverse le pays a agi doublement sur la production agricole et la production animale.

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle contre sorgho

Région	Province	Oct-Nov 2022 (kg/tête)	août-Sep. 2021 (kg/tête)	Variation (%)	Oct-Nov 2021 (kg/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	96	109	-12	91	+5
	Sourou	68	75	-9	78	-13
Centre Sud	Bazèga	100	194	-48	122	-18
	Nahouri	128	147	-13	111	+16
	Zoundwéogo	93	90	+3	75	+24
Est	Gnagna	67			65	+3
	Tapoa	69	100	-31	31	+124
Plateau Central	Ganzourgou	100	100	0	87	+15
Sahel	Oudalan	58	58	0	90	-35
	Seno	87	87	+0	145	-40

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

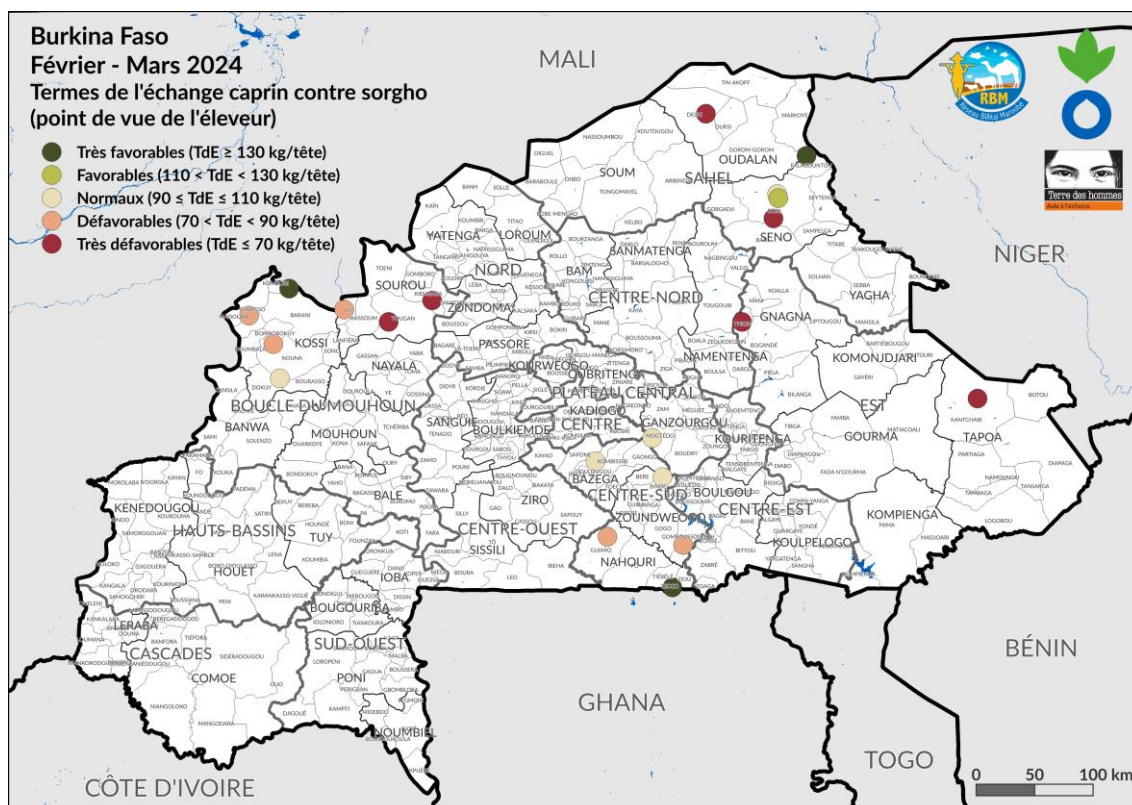


Figure 19 – Termes de l'échange caprin contre sorgho sur le Burkina Faso entre février et mars 2024



CONCLUSION

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- Renforcer les campagnes d'établissement des pièces d'état civil au profil des éleveurs déjà lancées par les organisations pastorales
- Encourager les éleveurs à mettre en place des champs fourragers
- Sensibiliser les éleveurs afin d'éviter les zones d'intérêt militaire
- Renforcer le maillage géographique des relais
- Renforcer la capacité des relais sur le suivi de certaines pathologies animales
- Faciliter l'accès à l'aliment bétail aux éleveurs
- Renforcer le réseau des banques d'aliment bétail des organisations pastorales
- Prendre en compte les éleveurs dans les chaînes d'approvisionnement dans les zones d'insécurité
- Renforcer l'assistance humanitaire au profil des éleveurs
- Mettre en place un réseau d'auxiliaires vétérinaires dans les zones à fort défi sécuritaire

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec Ibrahima (RBM – Burkina Faso) – c.ouattara@rbm-ctr.org
- OUEDRAOGO Salfo (Tdh-L – Burkina Faso) – salfo.ouedraogo@tdh.ch
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- LEVY Clara (ACF – ROWCA) – clevy@wa.acfspain.org
- FILLLOL Erwann (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de l'Union Européenne et de l'agence belge de développement ENABEL.

